

Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Compte rendu de la réunion du conseil du 10 juin 2020

En visio-conférence (avec TEAMS) de 14h à 16h30

Présents (statutaires) : Rezak AYAD, Souad BOUTAGUERMOUCHET, Charles DUMENIL, Sabrina FERRY-TRITZ, Pierrick GAUDRY, Sara HIMMICHE, Pierre-Jean KRAUTH, Jean LEVEQUE, Eric LEVRAT, Stéphane MARCHAL représentant Konrad SZAFNICKI, Victor NISTOR, Frédéric ROBERT, Simon ROBY, Amar ROUANE, Nathalie SAUER, Laurent VIGNERON

Présents (invités) : Xavier ANTOINE (Dir. IECL), Imed KACEM (Dir. LCOMS), Jean-Yves MARION (Dir. Loria), Daniel MALTERRE représentant Thierry BELMONTE (Dir. IJL), Ali SIADAT représentant Gabriel ABBA (Dir. LCFC), Didier WOLF (Dir. CRAN)

Ordre du jour

1. Informations diverses sur la vie de l'Ecole
2. Approbation des listes des diplômes dérogatoires des inscrits en 2018-2019 et 2019-2020
3. Examen des candidatures au Prix de Thèse Etablissement Université de Lorraine 2020
4. Temps de parole donné aux représentants des doctorants
5. Questions diverses

1. Informations sur la vie de l'Ecole

Rappel des dispositions prises pendant la crise du Covid-19 à partir du 17 mars :

- prise de contact avec les doctorants en cotutelle pour faire le point sur leur situation (32 doctorants, 100% de réponses)
- prise de contact avec les doctorants en Cifre pour faire le point sur leur situation : télétravail ou chômage partiel (38 doctorants). Les réponses données n'ont pas révélées de situations difficiles
- suspension de toutes les soutenances de thèse en raison du confinement

Suite à la parution d'une ordonnance le 27 mars, les soutenances dématérialisées ont été mises en place à partir du 14 avril selon des dispositions spécifiques dérogatoires qui sont toujours en vigueur actuellement. Au départ, un représentant de l'ED devait être présent lors de chaque soutenance dématérialisée pour être garant du bon déroulement et Didier MAQUIN remercie tous les membres qui ont participé. Par la suite, à la demande de Didier MAQUIN, la Vice-Présidente Clotilde BOULANGER a accepté de modifier les dispositions car



cela imposait trop de contraintes en raison du nombre élevé de soutenances pour IAEM. Il n'y a plus de représentant de l'ED depuis le 5 mai lors des soutenances dématérialisées et la tâche de rédaction d'un rapport technique sur le bon déroulement de la soutenance est confiée au président du jury. Les soutenances en visio-conférence restent dérogatoires et donc soumises à l'accord de la Vice-Présidente déléguée stratégie doctorale. 8 soutenances se sont déroulées dans ce cadre depuis le 17 mars et 6 sont à venir d'ici fin juin. Il n'y a pas encore d'information précise sur la reprise des soutenances en présentiel.

Daniel MALTERRE s'en étonne car une soutenance en présentiel (10 personnes) a eu lieu à l'IJL cette semaine.

Didier MAQUIN posera la question à Clotilde BOULANGER afin de connaître le message à transmettre.

Didier MAQUIN présente un communiqué de presse du MESRI en date du 2 juin qui indique « un libre accès aux laboratoires par les doctorants » alors que les accès aux locaux universitaires sont encore très restreints, ce que confirment Didier WOLF pour le CRAN, Xavier ANTOINE pour l'IECL et Jean-Yves MARION pour le Loria. Daniel MALTERRE indique que la reprise d'activité prévoit 30% de personnel en activité en présentiel, dépendante de la gestion des responsables d'équipes. Jean LEVEQUE ajoute qu'il a remarqué plus de souplesse au sein du GREEN.

Site Web du Doctorat en version anglaise.

Le point sur les effectifs.

Tableau des inscrits 2019-2020

Des statistiques plus détaillées seront présentées lors du prochain Conseil le 22 juin prochain. Imed KACEM pose la question de la durée moyenne des thèses. Elle est de 41 mois et Didier MAQUIN présentera l'analyse de ces données le 22 juin.

2. Approbation des listes des diplômes dérogatoires des inscrits en 2018-2019 et 2019-2020

Didier MAQUIN explique que cela relève des attributions du Conseil de l'ED même si tous les dossiers d'inscription sont examinés par les commissions de mention et par le directeur de l'ED.

Les deux listes sont approuvées par le Conseil (vote à l'unanimité)

3. Examen des candidatures au Prix de Thèse Etablissement Université de Lorraine 2020

Didier MAQUIN rappelle les critères du Prix de thèse. Il explique qu'il y a eu un dysfonctionnement cette année dans la réception de l'appel à candidature et il n'a pu transmettre l'appel aux directeurs d'unité que le 11 mai (au lieu du 9 avril) en demandant un



retour des dossiers pour le 8 juin à l'ED. Il présente ses excuses pour cette précipitation.
4 candidatures ont été reçues (habituellement 7 ou 8 dossiers sont à examiner) :

- Mathieu GRANZOTTO et Tsegay MEZGEBE en Automatique, Traitement du signal et des images, Génie informatique
- Arthur ALVES DE ARAUJO en Système Electroniques
- Benjamin ALVAREZ en Mathématiques

Didier MAQUIN rappelle les lauréats des années précédentes depuis 2017 et explique que les examens des candidatures ont été répartis auprès des membres du comité de direction. Chaque dossier est examiné par un membre de la même mention disciplinaire et par un membre d'une autre mention disciplinaire. Tous les dossiers ont été placés en partage sur un espace collaboratif numérique. Le conseil de l'ED est libre ensuite d'introduire des critères complémentaires permettant la désignation d'un lauréat.

La parole est donnée tour à tour à chaque rapporteur :

Frédéric ROBERT et Pierrick GAUDRY pour le dossier de Benjamin ALVAREZ,
Eric LEVRAT et Laurent VIGNERON pour le dossier de Mathieu GRANZOTTO,
Nathalie SAUER et Amar ROUANE pour le dossier de Tsegay MEZGEBE,
Jean LEVEQUE et Eric LEVRAT pour le dossier de Arthur ALVES de ARAUJO.

L'analyse des rapports d'avant soutenance a permis de classer les candidatures en deux groupes : celles pour lesquelles des suggestions d'amélioration ou l'expression de regret étaient exprimées et celles pour lesquelles les rapporteurs n'exprimaient aucune réserve. Didier MAQUIN a donc proposé de classer messieurs ALVAREZ et GRANZOTTO dans le premier groupe et messieurs ALVES DE ARAUJO et MEZGEBE dans un second groupe. Cette proposition a reçu l'assentiment de la majorité des membres du conseil mais sans unanimité (cette décision n'a pas fait l'objet d'un vote formel).

De nouvelles discussions se sont engagées afin de nommer un lauréat parmi les deux candidats du premier groupe. Aucun argument décisif n'ayant pu être retenu, Didier Maquin a fait procéder à un vote (ouvert compte tenu de la nature de la réunion). Le résultat est le suivant :

- 7 voix pour Benjamin ALVAREZ
- 4 voix pour Mathieu GRANZOTTO
- 5 abstentions

Monsieur Benjamin ALVAREZ sera donc proposé par l'Ecole Doctorale IAEM pour recevoir le Prix de Thèse Etablissement Université de Lorraine au titre de l'ED IAEM Lorraine.

4. Temps de parole donné aux représentants des doctorants



Charles DUMENIL :

- il rappelle de la mise en place l'an passé d'un week-end de rencontre entre doctorants au sein du Loria, manifestation très appréciée. Cela restera un groupement de doctorants sans structure formelle.
- il fait part de l'interrogation de plusieurs doctorants étrangers qui ont ressenti des difficultés d'«expression» (linguistiques ou dues à l'isolement dans le contexte de la crise du coronavirus ?)
- il questionne au sujet de la prolongation des contrats doctoraux annoncée par la Ministre.

Didier MAQUIN précise que l'Université doit transmettre au Ministère une liste de contrats doctoraux à prolonger sans savoir combien de contrats le seront réellement en retour (ce qui impose à l'UL de s'engager sans garantie).

Charles DUMENIL pose la question du remplacement des représentants des doctorants. Didier MAQUIN répond qu'il va justement demander l'avis du Conseil le 22 juin prochain au sujet de l'élection des représentants des doctorants à la rentrée universitaire.

5. Questions diverses

Rezak AYAD, assistant pour la première fois au Conseil (empêché les fois précédentes), directeur d'une des 4 ED de l'Université de Champagne-Ardenne (URCA), se présente.

Amar ROUANE demande où peuvent être consultés les comptes rendus des conseils de l'ED.

Didier MAQUIN répond qu'ils sont disponibles sur le site-web du doctorat :

<http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/iaem/presentation>

item « comptes rendus et documents divers ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h30.

